

## AVIS DE COURSE

### Championnats de Normandie Dériveur R1 Open Grade 5A

#### Léry-Poses en Normandie

#### Avis de course pour les 2 régates distinctes du samedi 23 mars et du dimanche 24 mars 2024

## 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les *règles* telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.
- 1.2. les prescriptions fédérales et les règlements de la FFVoile.
- 1.3. les règles de classe (tous les bateaux devant être notamment munis d'un **bout de remorquage**)
- 1.4. le règlement des Championnats de Ligue 2023-2024

## 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1. La régata est ouverte à

2.1.1. tous les bateaux des classes :

- Optimist
- Open Skiff
- ILCA 4, ILCA 6, ILCA 7
- RS Féva Double
- 420
- RS Aéro

2.1.2. tous les bateaux en intersérie dériveurs solitaire ou double

2.2. Les bateaux admissibles doivent se pré-inscrire, **exclusivement via le formulaire internet**, accessible à l'adresse ci-dessous et en réglant les frais d'inscription **en ligne**.

2.2.1. Formulaire de pré-inscription en ligne:

<https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-voile-de-l-eure/evenements/23-et-24-03-2024-regates-r1open-deriveur-a-poses>

2.2.2. Frais d'inscription : 3€ / coureur et jour de régata, (ou 6 € pour le week-end)

- jusqu'au dimanche 17 mars inclus : 3 € / coureur et jour de régata
- à partir du lundi 18 mars : 5 € / coureur et jour de régata

Les entraîneurs, accompagnateurs et coureurs non accompagnés, devront venir confirmer sur place les inscriptions (emplacements selon les séries, indiqués sur les plans ci-dessous).

Si des éléments de leur pré-inscription en ligne sont incomplets, il pourra leur être demandé de présenter :

a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

c. Une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage.

### 3. ENTRAINEURS / ACCOMPAGNATEURS

La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera : [Réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la Fédération Française de Voile](#)

Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

### 4. PROGRAMME

#### 4.1. Confirmation d'inscription :

Samedi 23 mars de 9h00 à 11h30

Dimanche 24 mars de 8h30 à 9h30

#### 4.2. Jours de course

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
23 mars	13h00	Toutes
24 mars	10h30	Toutes

#### 4.3. Le samedi 23 mars, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h30

Le dimanche 24 mars, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h30

### 5. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront

- affichées selon la Prescription Fédérale
- disponibles en version électronique à l'adresse suivante : [www.cdvoile27.fr](http://www.cdvoile27.fr)
- Sur le groupe WhatsApp : Concurrents SL 23 et 24 mars 2024 POSES  
<https://chat.whatsapp.com/Dc7LMm78igr0zxQkPmgOQU>

Un **arbitrage sur l'eau** pourra être utilisé, en complément de la procédure de réclamation.

La procédure et les pénalités seront détaillées dans les Instructions de Course.

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la **pénalité d'un tour**.

### 6. Etablissement des risques

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

### 7. Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

## 8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 8.1. Lieu de la compétition :

La compétition se déroulera sur le Lac des 2 Amants de la Base de Loisirs de Léry-Poses

L'accès se fera par l'entrée principale du site, via le péage.

L'accès au site sera **gratuit** pour les compétiteurs  
**sur présentation de la licence FFVoile** au péage.

Accès au site : <https://goo.gl/maps/oNBbCqE7EugSrnvr5>

### 8.2. Hébergement

La Base de Loisirs de Léry-Poses propose de nombreux hébergements

Réservation en ligne :

<https://thelisresa.webcamp.fr/?camping=leryposes&PHPSESSID=haiigve12f82b6v5dgo05u3e44>

A proximité directe de la zone de course : les Chalets 4 places et Cottages 6 places (dans le site de la Base de Loisirs de Léry-Poses, à côté de Biotropica)

A moins de 5 minutes en voiture, sur le Centre Sportif ou en bord de Seine : Appartements vue Seine, Gîtes, Roulotte, CRJS et chambres Centre Nautique :

Hébergements de groupes : <http://www.lery-poses.fr/hebergement-restauration/27-hebergements/13-hebergement-de-groupes/#centre-nautique>

## Les hébergements de Léry-Poses en Normandie



### 8.3. Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Comité Départemental de Voile de l'Eure

[info@cdvoile27.fr](mailto:info@cdvoile27.fr)

9. Groupe WhatsApp :

Les avis aux concurrents seront tous doublés sur le **WhatsApp** :

« **Concurrents SL 23 et 24 Mars 2024 POSES** », accessible en scannant le QR CODE ci-dessous :

Rejoindre la discussion

Concurrents SL 23 24 mars 2024 POSES  
Invitation à un groupe WhatsApp

10. Accès aux zones coureurs : Optimist / OpenSkiff (uniquement) et tous dériveurs (sauf Opti/Open) :

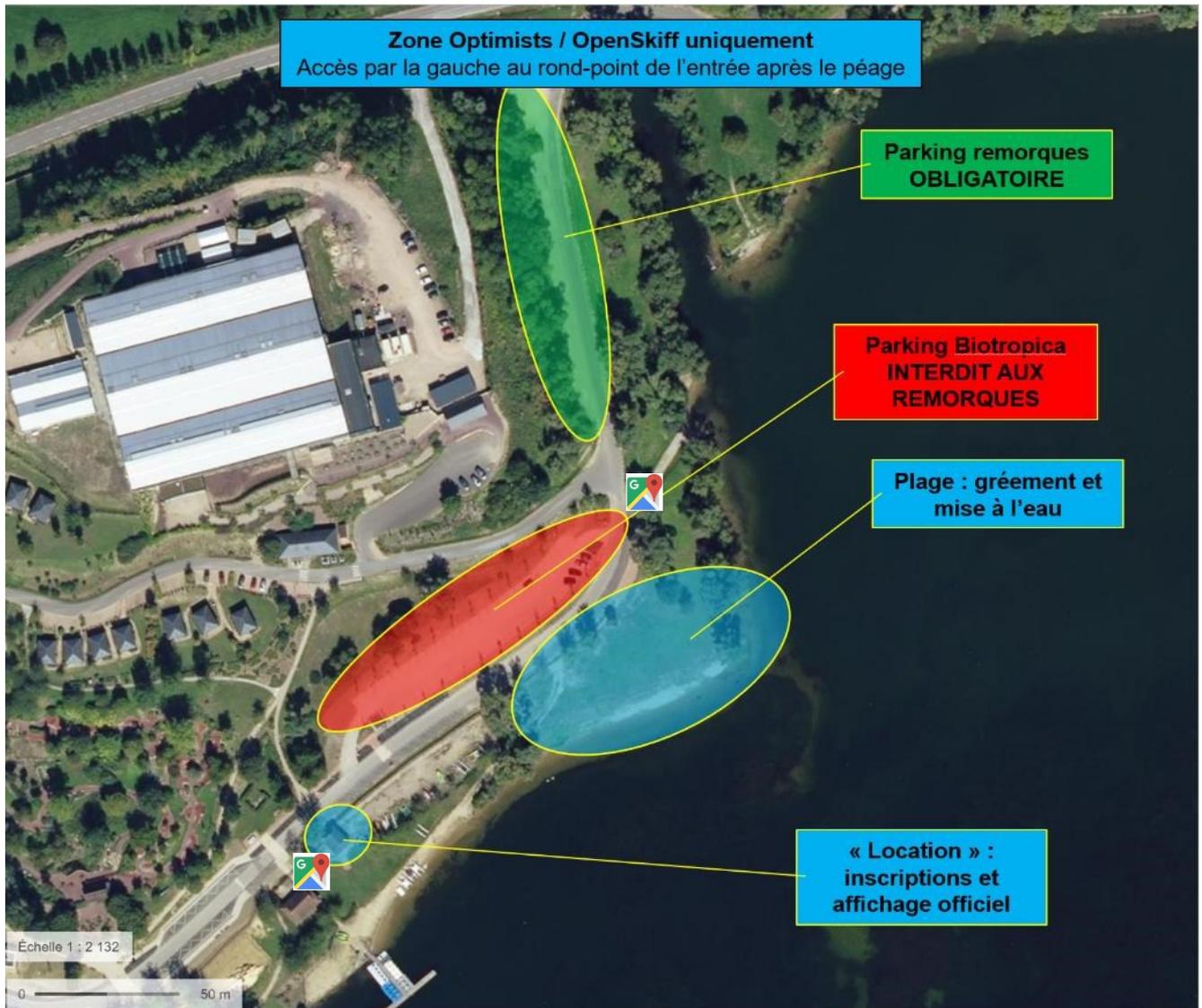
**OUVERTURE DU PEAGE UNIQUEMENT A PARTIR DE 9h00 LE SAMEDI**  
**OUVERTURE DU PEAGE UNIQUEMENT A PARTIR DE 8h30 LE DIMANCHE**

**>>> PAS D'ACCES POSSIBLE AU SITE AVANT CES HEURES <<<**

Accès au site gratuit pour les compétiteurs  
sur **présentation** de la licence FFVoile au péage.



10.1. ZONE NORD - OPTIMISTS ET OPEN SKIFF :



10.2. ZONE OUEST - **AUTRES DERIVEURS** (sauf Optimist et OpenSkiff) :

